

Article du journaliste André Dubuc

LES AFFAIRES

18 février 2006

Fonctionnaires et millionnaires !

Serviteurs de l'État, vous êtes beaucoup plus riches que vous ne le croyez

André Dubuc, andre.dubuc@transContinental.ca

Les fonctionnaires devraient-ils dire mille fois merci au premier ministre **Jean Charest** pour sa loi spéciale ? Sans doute. Car, dans les faits, le gouvernement fait d'eux des millionnaires en puissance en gardant intacts les principaux paramètres de leur régime de retraite.

Les millionnaires du service public

Fonctionnaire et millionnaire ? L'association paraît incongrue, mais elle est loin d'être loufoque. Un couple de professionnels du gouvernement du Québec qui prend sa retraite à 60 ans est assis sur une petite mine d'or, dont la valeur dépasse le million de dollars.

Eh ! non, ils n'ont pas gagné à la loterie ni hérité d'un richissime oncle inconnu. Ils ont tout simplement une caisse de retraite garantie par le gouvernement.

Prenons un professionnel, entré dans la fonction publique à 25 ans, qui gagne 70 000 \$ l'année de sa retraite à 60 ans. La rente que lui versera le **Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP)** équivaut à 2 % de son salaire de ses cinq meilleures années par année de service, soit 49 000 \$ (2 % de 70 000 \$ X 35 ans). Le RREGOP permet la retraite à 60 ans sans pénalité.

Pour savoir combien vaut cette rente annuelle le jour où il prend sa retraite, posons la question suivante : combien de dollars aurait-il dû accumuler dans son REER pour pouvoir s'assurer une annuité de 49 000 \$, indexée à 50 % de l'inflation, jusqu'à la fin de ses jours ? Réponse : 768 232 \$.

Il suffit d'ajouter à ce montant, un cottage payé de 146 500 \$ - la valeur médiane d'une maison unifamiliale dans la région de Québec - et on s'approche rapidement du million de dollars.

Considérons maintenant la situation de sa femme, elle aussi professionnelle du gouvernement. Elle prend sa retraite à 60 ans et gagne 70 000 \$. Selon l'actuaire **Pierre Girardin**, conseiller principal, **Groupe conseil Aon**, la valeur de sa rente viagère de 49 000 \$ équivaut à 828 781 \$ dans un REER, selon les normes de **l'Institut canadien des actuaires** pour les valeurs de transfert de rentes. L'écart dans les valeurs de transfert s'explique par l'espérance de vie plus élevée chez la femme.

La valeur cumulée des rentes de retraite qui seront versées à nos deux fonctionnaires s'élève donc à 1 590 000 \$. En ajoutant la valeur de leur rente de retraite avec celle que leur versera le **Régime des rentes du Québec** (RRQ), le ménage est plus d'une fois millionnaire.

« Comparés, disons, à la famille voisine qui n'a jamais cotisé à une caisse de retraite de sa vie, et qui se félicite d'avoir 700 000 \$ en REER, c'est *ben de valeur*, mais nos deux professionnels ont une bien meilleure situation que leurs voisins, dit M. Girardin. Que la caisse de retraite enregistre 20 % de rendement ou que l'inflation monte à 12 %, notre couple est mort de rire leur rente est protégée contre l'inflation ». Celui qui possède 700 000 \$ dans son REER n'a pas cette protection.

Millionnaires sans le savoir

Les professionnels ne sont pas les seuls à être millionnaires sans le savoir. Tous ceux qui profitent d'un régime de retraite de leur employeur à prestations déterminées sont bien placés pour le devenir, à condition, bien sûr, que l'employeur privé ne ferme pas le régime. Au Québec, 42 % de la main-d'oeuvre participe à un régime complémentaire de retraite.

Dans un régime complémentaire de retraite, l'employeur paie une partie des cotisations et il finance une partie de la retraite des employés. C'est un avantage financier considérable pour ces derniers. Le régime à prestations déterminées, comme le RREGOP, a un avantage de plus : il garantit le montant d'une rente jusqu'au décès du retraité et de sa conjointe, peu importe les aléas, krach boursier, inflation, etc.

La valeur actuelle d'une rente garantie de 50 000 \$, comme c'est le cas pour nos deux fonctionnaires, a bondi ces dernières années avec la baisse des taux d'intérêt.

« Il faut pas mal plus d'argent qu'auparavant pour se payer une bonne retraite », souligne **Jean-Luc Landry**, président de **Landry Morin**, gestionnaire de portefeuille.

Exemple : un million de dollars avec un taux de rendement de 15 % donne une rente annuelle de 150 000 \$ en autant qu'on ne touche pas au capital. Si le rendement tombe à 5 % , le million ne livre plus qu'une rente annuelle de 50 000 \$.

« Ceux qui ont de bons régimes ont vu leur valeur augmenter. Premièrement, le taux d'actualisation [de la valeur des rentes, qui est basé sur les taux d'intérêt à long terme] a baissé. Deuxièmement, ils ont, eux, des chances d'être payés. Plusieurs entreprises du secteur privé risquent plutôt de changer le *deal* (du régime de retraite) », prévoit M. Landry.

Si des géants comme **IBM** et BCE ont fermé leur régime de retraite à prestations déterminées pour les nouveaux employés, combien d'entreprises auront les reins assez solides pour continuer le leur ?

Pour ce qui est des régimes gouvernementaux qui, pensez vous, paiera une bonne partie des rentes des millionnaires qui s'en vont à la retraite ? Eh ! oui, les contribuables !